



RAPPORT ANNUEL 2018

Commission d'experts en soins palliatifs



SCHWEIZER BISCHOFSKONFERENZ
CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES SUISSES
CONFERENZA DEI VESCOVI SVIZZERI
CONFERENZA DILS UESTGS SVIZZERS

COMMISSION D'EXPERTS EN SOINS PALLIATIFS

Le service et la commission d'experts en soins palliatifs ont pour tâche de donner une visibilité à l'intérieur de l'Eglise catholique à la question des soins palliatifs et de se mettre en réseau avec des acteurs nationaux et internationaux. Cela passe aussi par l'organisation de conférences et la participation à des plateformes et à des groupes de travail.

Responsable du service en soins palliatifs

Jeanine Kosch

Membres de la commission d'experts

Mgr Marian Eleganti
Prof. Simon Peng-Keller
Annette Mayer
Johannes Utters
Wolfgang Bürgstein
Tatjana Disteli
Lisa Palm

Activités

Le service en soins palliatifs a pu mener à bien quelques activités durant ce deuxième exercice. Le colloque œcuménique sur la « Caring Community » et le « sponsoring d'or » au congrès national de Bienne, surtout, ont constitué des moments réjouissants. Il a également été possible d'intensifier le travail de réseautage avec les services et organisations au niveau suisse. Le service et la commission d'experts ont trouvé leurs marques.

Objectifs du projet

Garantie de la coordination

Le service a soigné les contacts avec *palliative ch* et mené divers entretiens avec cette association. Le groupe de pilotage du groupe professionnel aumônerie de *palliative ch* a édicté des directives pour une « pastorale conçue comme des soins spirituels spécialisés dans les soins palliatifs ». Les membres de la commission d'experts ont joué un rôle déterminant dans ce processus. La présidente de *palliative ch* a aussi donné une conférence lors d'un colloque de la commission d'experts en mars.

Les Eglises étaient présentes avec un stand de « sponsoring d'or » au congrès national à Bienne. Les nombreuses réactions positives enregistrées sur l'installation « ouvrir les espaces » ont montré que la théologie et la pastorale peuvent réserver de bonnes surprises.

Le dialogue du service avec l'Office fédéral de la santé pu-

blique a été fort apprécié de la Confédération et les colloques ont constitué une plateforme supplémentaire de contacts et de discussions sur le rôle des Eglises dans le domaine des soins spirituels et palliatifs.

Travail de relations publiques

Les attentes envers le service en matière de relations publiques, formulées dans la première description du projet, n'ont pu être que partiellement remplies, en partie par manque de ressources.

Toutefois, certains membres de la commission d'experts sont très engagés dans ce domaine. Celle-ci comprend en effet des personnes de différentes branches et travaillant dans la recherche, dont les compétences sont requises à différents niveaux.

Le colloque œcuménique du mois de septembre, à Zurich, et le « sponsoring d'or », à Bienne, ont été à chaque fois de bonnes plateformes de relations publiques pour les Eglises.

Formation

Les divers contacts de la responsable du service avec les responsables pour les soins palliatifs dans les diocèses ont montré une situation très hétérogène dans ce domaine. Tous les cantons qui ont un responsable des soins palliatifs fournissent d'ores et déjà un énorme travail. La palette proposée diffère cependant fortement selon les besoins et les possibilités régionales, les régions linguistiques, et l'inégali-

té des possibilités financières des cantons.

Impressions des deux colloques

Impulsions du colloque du 9 mars 2018

Lors du colloque spécialisé portant sur le thème «Spiritual Care in Palliative Care – un engagement des Eglises», les intervenantes et intervenants issus des mondes de la médecine, des soins, de l'aumônerie, de la politique de la santé et de la théologie ont donné de nombreuses impulsions pour le futur. En voici quelques-unes, brièvement esquissées :

Il existe un besoin d'approches spirituelles et religieuses de la maladie et de la mort, qui n'est plus du ressort des domaines des sciences humaines et de la médecine. Une complémentarité interprofessionnelle est nécessaire, également avec les responsables des aumôneries.

Il faut des responsables pastoraux spécialement formés qui assument la tâche d'aumônerie en équipes mobiles, tout comme des volontaires dans les paroisses qui soient préparés et accompagnés pour leur tâche.

Les paroisses ont un grand potentiel de reconnaissance des besoins de soutien aux malades et aux mourants. Des initiatives découlent de cette activité. Les possibilités d'inciter des personnes à témoigner, en tant que communicateurs, de leur attitude de façon crédible est une chance importante de donner un visage concret et humain à l'objectif de la médecine palliative et des soins spirituels. Dans des

situations complexes, ce ne sont ni les lois ni les règlements qui assurent la sécurité mais des personnes et des modèles crédibles et enthousiastes. Former ces modèles, les soutenir et les envoyer à l'extérieur devrait être une mission pour les responsables des paroisses. Cela exige des conditions cadres et des ressources appropriées.

Compte tenu des grandes exigences requises et des enjeux interprofessionnels, il est nécessaire de poursuivre la professionnalisation et de proposer des offres de formation initiale et continue pour des destinataires clairement définis, avec des concepts clairs ainsi que des prérequis et des objectifs clairs sur les compétences à acquérir. Cela nécessite également des conditions structurelles claires.

Résultats du colloque œcuménique du 12 septembre 2018

Un colloque œcuménique national a réuni, le 12 septembre, à Zurich, des responsables réformés et catholiques de la pastorale dans les soins palliatifs. Ce domaine également a exigé que les Eglises s'investissent dans les soins palliatifs ambulatoires, comme le veut leur mission de base. Les personnes devenant toujours plus âgées dépendent, dans la dernière étape de leur vie, d'une communauté qui prend soin d'elles. Une telle Caring Community est consciente qu'elle a besoin aussi bien de travail bénévole informel que d'une protection socio-politique.

Les Eglises doivent assumer leur mission de base d'accompagnement des gens en fin de vie également dans les soins

palliatifs ambulatoires. La pastorale dans les hôpitaux et les centres de soins se fait, pour la plupart, en réseau interdisciplinaire. Dans les communes ecclésiastiques et les paroisses, la coopération avec les réseaux de soins palliatifs ambulatoires ne va pas partout de soi, ce qui représente un nouveau défi pour la pastorale. Il s'agit cependant aussi, ici, de découvrir quels engagements existent déjà. De nombreux exemples de communes ecclésiastiques et de paroisses ont montré une pratique vivante. Mais la différence entre association et communauté s'est aussi avérée frappante. On peut alors se demander qui sont les protagonistes dans les Caring Communities et comment ces personnes le deviennent-elles ? Qui habilite qui et pour quoi ? Et comment tenir compte, reconnaître et soutenir des contextes différents ? Des questions qu'il s'agira de traiter et auxquelles il faudra répondre dans un proche avenir.

Diverses demandes ont également été faites lors de ce colloque, telle celle d'un renforcement des soins spirituels spécialisé dans les soins palliatifs ambulatoires. Il a été également considéré comme un enjeu central de renforcer et d'accompagner les bénévoles et les initiatives de la société civile. Et, en dernier lieu, il a été exigé que les communes ecclésiastiques et les paroisses deviennent des espaces de résonance qui réveille la pastorale silencieuse. L'Eglise, dans sa mission de guérison, doit permettre d'expérimenter que Dieu prend soin des humains. Il ne s'agit aucunement de remplir d'anciennes structures ecclésiales mais d'un nouveau paradigme. La personne prise en charge par Dieu est habilitée à prendre soin de l'autre.

Les Eglises devraient également assumer la coresponsabilité politique des développements de soins palliatifs communautaires en Suisse. Par exemple, il serait souhaitable que les Eglises soutiennent une charte pour la prise en charge des personnes gravement malades et mourantes.

Deux niveaux sont donc nécessaires : le niveau politique des conditions cadres et le niveau de la prise de conscience et de l'action. Les deux niveaux ont besoin d'un bon réseautage.

Conclusions

La deuxième année d'existence du service et de la commission d'experts a permis d'augmenter encore la visibilité de cet engagement de la Conférence des évêques.

Nous espérons que le sujet des soins palliatifs pourra continuer à se développer et qu'il restera à l'agenda de la Conférence des évêques tout comme celui de la pastorale dans le domaine de la santé.



Photo : Stand « sponsoring d'or » à Bienne